



L'heure juste

Vol. 12, no 4 – 20 juin 2005



Le point de vue
du directeur

La période estivale: une réalité à laquelle nous devons faire face!

Tout au long de ma tournée des différentes unités du Service, plusieurs d'entre vous m'ont apporté des commentaires concernant le manque d'effectif, particulièrement durant la période estivale, et plus spécifiquement, le manque d'enthousiasme que plusieurs policières et policiers éprouvent vis-à-vis la patrouille à pied.

Comme vous le savez bien, depuis quelques années, le SPVM vit les contrecoups du succès phénoménal que connaît Montréal avec ses nombreux festivals. L'année 2005 ne fera certainement pas exception à la règle et la réalité opérationnelle nous rattrapera avec force, particulièrement avec la tenue du championnat aquatique (FINA) sur les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène. Je suis conscient de la forte demande en personnel que les prochaines semaines apporteront, mais je sais que vous saurez être à la hauteur des exigences que les événements commanderont. J'ai confiance en vous et en votre professionnalisme!

Pour ce qui est de la patrouille à pied, partie intégrante, entre autres, des divers services d'ordre que nous connaissons cet été, elle représente un élément prépondérant, sinon essentiel, de notre travail auprès de nos concitoyens. L'exercice n'est pas inutile, loin de là! La patrouille à pied permet un rapprochement réel et concret avec les communautés qui composent la grande mosaïque montréalaise. La visibilité qu'elle donne au Service de police de la Ville de Montréal est exceptionnelle et les commentaires élogieux des commerçants et des citoyens, heureux de côtoyer quotidiennement les policiers de leur ville, sont nombreux et ne se démentent jamais, renforçant du même coup le sentiment de sécurité de tous.

Votre rôle est donc important et votre attitude face à cette tâche fait toute la différence. De plus, la connaissance approfondie de votre territoire que vous donneront ces patrouilles à pied ne pourra que renforcer votre intervention et vous donner un avantage certain vis-à-vis de n'importe quelle situation à laquelle vous devrez faire face.

L'été est de retour, les contingences du Service et de la Ville font en sorte que les demandes augmentent et que les ressources dont nous disposons demeurent sensiblement les mêmes. Mais notre force réside en vous, les femmes et les hommes qui composent notre Service.

Soyez assurés que vos commentaires et vos idées formulés lors des rencontres que j'ai eues ou j'aurai avec les diverses unités du SPVM tout au long de l'été ne resteront pas lettre morte et viendront plutôt enrichir la réflexion de l'équipe de la Direction du SPVM. Une nouvelle équipe travaille d'ailleurs déjà sur les grandes orientations stratégiques qui nous permettront de nous doter d'une vision à long terme.

Je termine en vous rappelant que je suis extrêmement fier d'être à la tête d'une équipe de plus de 5 500 employés dédiés au bien-être des 1,8 million de Montréalais.

Bravo et ne lâchez pas!

Un nouveau *gang* à Montréal-Nord!

par Éric Godin, commandant, Poste de quartier 40

En octobre 2004, *L'heure juste* faisait le point sur la lutte aux gangs de rue.

Un mois plus tard, le commandant Éric Godin représentant les postes de quartier 39 et 40 débutait une série de rencontres avec plusieurs organismes communautaires et institutionnels du quartier dans le but d'instituer la Semaine de la non-violence à Montréal-Nord, du 25 au 30 avril 2005.



Le comité organisateur a réuni une dizaine de partenaires représentant les jeunes, la famille, les personnes âgées, les bénévoles, les institutions religieuses, les écoles, les élus et, évidemment, le Service de police.

Au cours de cette semaine, tous les organismes de Montréal-Nord ont été invités à tenir dans leurs locaux des activités reliées à la non-violence en fonction de leurs missions. Le comité a organisé trois activités afin de mobiliser les résidents et les organismes pour leur permettre de dire haut et fort qu'ils sont contre la violence et qu'ils désirent un quartier sécuritaire où il fait bon vivre.

Marche de la non-violence

Le 30 avril dernier, 200 personnes ont pris le départ d'une marche dans les rues de Montréal-Nord, mais c'est plus de 500 personnes qui ont franchi le fil d'arrivée. Plusieurs pancartes, avec des messages de paix écrits en français, en anglais, en créole et en arabe étaient bien visibles.

Parlant de visibilité, le maire de l'arrondissement, M. Marcel Parent, la députée provinciale de Bourassa-Sauvé, M^{me} Line Beauchamp, et le député fédéral de Bourassa, M. Denis Coderre, sont tous venus appuyer cette démarche.

Deux autres personnalités ont attiré l'attention: le directeur du Service de police, M. Yvan Delorme, accompagné de l'assistant-directeur du Service à la communauté – région Est, M. Pierre-Paul Pichette. Messieurs Delorme et Pichette ont été en mesure de constater la qualité des relations que les policiers des postes de quartier 39 et 40 entretiennent en matière de partenariat.

Par la suite, les citoyens ont eu l'occasion de poser des questions à 16 organismes majeurs qui tenaient des kiosques d'information. Le kiosque du SPVM était représenté par les agents sociocommunautaires des deux postes de quartier et du personnel de la Section intervention jeunesse et prévention du SAC – région Est. Finalement, un spectacle de chant et de danse mettant en vedette le talent des jeunes a clôturé la journée.

Les commandants Roger Bélaïr (PDQ 39) et Éric Godin (PDQ 40) sont d'avis que la participation des citoyens à cette activité démontre leur intérêt à trouver des solutions à la violence sous toutes ses formes.

Le partenariat entre les élus, les organismes communautaires et institutionnels, les citoyens et le Service de police ainsi que les PDQ 39 et 40 porte fruit.

Ensemble, nous formons un nouveau *gang* à Montréal-Nord!

Bonnes vacances!

L'équipe de *L'heure juste* et les membres de la Section des communications stratégiques vous souhaitent un bel été et de très bonnes vacances. Profitez-en!

Les Policiers-ressources ne prennent pas de vacances

Bonjour,

J'aimerais partager avec vous une partie de ma vie. Mon conjoint et moi nous nous aimions beaucoup et avons un jour décidé de fonder une famille. Après avoir eu deux enfants, mon conjoint a commencé tranquillement et subtilement à désertier le domicile familial. Il faisait du temps supplémentaire, il était retenu au travail à la dernière minute. Là où le bât blesse, c'est que mon conjoint a commencé à me dire qu'il manquait d'argent, qu'il avait beaucoup de choses à payer et qu'il avait des dettes antérieures qui n'étaient pas réglées. Je n'en ai pas fait de cas. Je lui ai même « passé » un certain montant d'argent. Mais,

au fil du temps, les difficultés s'amplifiaient. J'ai même, à un certain moment, douté qu'il ait une relation extra-conjugale. Je l'ai confronté à quelques reprises, mais sans succès. Il me répondait que je m'en faisais pour rien. Jusqu'à ce que, comme on dit, « je pète les plombs ». J'en avais assez d'être toute seule, de voir seule à tout ce qui concernait les enfants. Nous avons donc eu une chicane et je lui ai demandé de s'en aller pour quelque temps. Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que mon conjoint avait des problèmes de jeu !

Je venais donc d'être confrontée à une dépendance, celle du jeu compulsif. Nous, les policiers, sommes habitués à tout régler. Eh bien là, j'étais devant

une situation où tout ne se règle pas rapidement et, surtout, je n'avais pas le contrôle de celle-ci.

J'ai vécu une période de vie que je considère assez difficile. Je peux vous dire qu'il y a eu des moments où je n'ai pas donné mon 100% au travail et je me sentais coupable. J'étais souvent déprimée et je manquais d'énergie. Heureusement, j'ai demandé de l'aide.

Tout ceci m'amène à vous dire qu'il y a moyen de trouver de l'aide et surtout de l'écoute. C'est d'ailleurs le but premier de Policier-ressource.

N'hésitez pas, communiquez avec le 280-BLEU si un jour tu en as besoin. Lorsque l'on s'exprime et que l'on verbalise nos émotions, c'est souvent là que l'on trouve nous-mêmes les meilleures solutions !



Le scénario de cette bande dessinée est fictif et sans égard au sexe du personnage. Il vise à donner un exemple de situation pour laquelle un policier ou une policière recourrait au programme Policier-Ressource.

On lève notre képi !

À l'équipe de formateurs qui a travaillé fort à diffuser le contenu de la formation d'introduction à l'éthique 2005. Les commentaires reçus au sujet de celle-ci ont été élogieux ! Toutes nos félicitations !



De gauche à droite sur la photo : Joanne Matte, agent senior, PDQ 21, Bruno Toussaint, superviseur, PDQ 16, Michèle Drouin, agent, PDQ 38, Jacques Bisson, superviseur, PDQ 42. Au centre, Guylaine Lavoie, sergente-détective à la section Éthique.

Voici plusieurs commentaires des participants :

« Bonne préparation et bons exemples. Formation intéressante, applicable dans la vie et dans tout milieu de travail. »

« Prise de conscience intéressante face à la façon de se positionner dans différentes situations. Outil tout à fait pertinent pour le travail. Mise au point qui devrait être faite périodiquement. »

« J'étais plutôt négatif avant de venir au cours. Je pensais que ce serait très théorique avec pleins de beaux principes, mais j'avais tort. Excellente formation ! »

« J'ai bien apprécié la formation. Je crois que cette formation est très pertinente dans notre milieu. En tant que jeune policière, j'espère que ce cours viendra toucher autant les plus vieux que les jeunes. Merci beaucoup ! C'est intéressant ! »

« Cours adéquat qui comble un besoin criant pour le SPVM. Très bons diffuseurs ! »

La formation en éthique fait relâche durant l'été et se poursuit à l'automne jusqu'au 15 décembre. Encore bravo aux formateurs !

Des histoires de vacances dont vous êtes le héros

par France Moreau, Éric La Penna, Francois Landry, Hoanh Van Dam, Mario Guérin, Michel Ledoux, Vincent Arsenault et Jacques Lelièvre

Enfin les vacances!

Vous avez encerclé en rouge les dates dans votre calendrier et vous comptez le nombre de «dodos» avant le grand départ vers cette fabuleuse destination à laquelle vous rêvez depuis votre dernier voyage. Il y a bien un ou deux services d'ordre prévus à votre horaire, mais qu'à cela ne tienne: Enfin, ce sont les vacances! Mais avant de partir, on vous propose les petits cas-réalités suivants. Ce sont des histoires de vacances dont vous êtes le héros.

Cas 1

Vous êtes une policière blanche, catholique et francophone. Vous avez fait l'acquisition d'un motorisé et vous avez décidé de profiter du congé de la Saint-Jean pour aller camper en Virginie. Ce que vous ne savez pas, c'est que, chaque année depuis cinq ans, plusieurs occupants du terrain de camping portent des plaintes contre des Québécois qui célèbrent bruyamment la Fête nationale. Aussi à tous les 24 juin, les agents de sécurité ne prennent pas de chance et ont pour réflexe d'effectuer des rondes. Ils remarquent le groupe dont vous faites partie qui écoute tranquillement la musique des *Cowboys fringants* autour d'un feu de camp. Vous êtes facilement identifiables: tout le monde porte une casquette arborant une fleur de lys et le drapeau bleu fleurdelisé flotte au-dessus de votre motorisé. Les agents de sécurité arrêtent leur voiture. Après quelques minutes de discussion, ils vous demandent d'aller vous installer sur un autre terrain de camping.



Questions

- À votre avis, est-ce que les agents de sécurité, les policiers ou les douaniers ont abusé de leur pouvoir d'autorité à votre égard?
- Avez-vous été victime de traitement différentiel? De profilage racial ou illicite? (*Ah non, on a prononcé les mots...*)
- Selon vous, qu'est-ce qui a motivé leurs interventions? Des faits? Des motifs réels? Votre nationalité? Votre look de beau bonhomme trop jeune pour conduire une Lamborghini? Le code vestimentaire imposé par l'agence de voyage? Des soupçons raisonnables?

Ces questions méritent qu'on s'y attarde un peu, surtout si vous êtes à des milliers de kilomètres de Montréal. Le comité de travail sur le profilage racial et illicite a pensé que la période des vacances se prêterait bien à ce petit exercice pédagogique. Dans la foulée des deux séances de sensibilisation (16 mars et 14 avril derniers) auxquelles les cadres policiers ont participé et lors desquelles ils ont discuté des cas fictifs impliquant les policiers du Service, le présent article expose des cas où vous êtes parfois le héros et d'autres fois la victime, malheureusement...

Un outil de transfert des savoirs

Pour vous aider dans l'appropriation de la politique du Service en matière de profilage racial et illicite, la Section de la formation a remis à chacun des officiers de direction la *Trousse de transfert Profilage racial et illicite*. Cette trousse contient notamment une vidéocassette sur laquelle ont été enregistrés les propos les plus éloquentes de la journée du 16 mars (tirés, entre autres, des allocutions du directeur adjoint Yves Charette et de l'assistant-directeur Jacques Lelièvre), les résultats d'un sondage mené à l'interne auprès des cadres et des superviseurs de la Direction des opérations sur la connaissance du phénomène du profilage racial et illicite et quelques-unes des pistes de solutions qui ont été amenées. À l'aide de cette trousse, les commandants des unités et des postes de quartier auront pour mandat d'amener leurs équipes de gestion respectives à réfléchir sur notre savoir-être et notre savoir-faire.

Cela dit, Montréal est une grande ville au rayonnement international et la saison estivale 2005 lui donnera l'occasion une fois de plus d'en faire la preuve, notamment avec le XI^e Championnats du monde FINA. La population montréalaise est curieuse et ouverte d'esprit. Les policiers du Service de police de la Ville de Montréal, qui sont à l'image des citoyens qu'ils desservent, savent assurer la sécurité d'une métropole où il fait bon passer l'été.

Enfin, vous-même, lorsque vous serez à l'étranger cet été, laissez-vous séduire par ce qui est différent.



Cas 2

Vous êtes un jeune policier. Pour encourager un organisme de votre secteur, vous vous êtes procuré un billet de loterie. Vous gagnez le prix: un voyage de deux semaines en Australie et le prêt d'une Lamborghini par un riche industriel de Sydney. Histoire de jouer le grand jeu, vous vous achetez un complet Armani, ce qui met en valeur votre teint hâlé ainsi que vos 24 printemps et vous donne un look d'enfer. En roulant sur les beaux boulevards de la capitale australienne, vous remarquez que des policiers enquêtent votre plaque et vous suivent sur une distance de trois kilomètres. Après quoi, ceux-ci décident d'intercepter votre véhicule pour connaître votre identité. L'enquête démontre qu'il n'y a rien à signaler. Toutefois, les policiers, qui sont demeurés méfiants à votre égard, vous remettent un constat pour avoir roulé quelques secondes dans la voie de droite alors que vous deviez rouler dans celle de gauche. «En Australie, on roule comme les Australiens...», vous disent-ils d'un ton soupçonneux.



Cas 3

Vous êtes deux policiers et vous décidez de visiter l'Espagne avec une agence qui organise des voyages d'aventure en petits groupes. Afin de bien identifier les participants, les accompagnateurs vous demandent de porter un tee-shirt aux couleurs de l'agence. Alors que vous vous apprêtez à quitter le pays, les douaniers vous interceptent. Ils vous apprennent que le gouvernement canadien leur a signalé que des doutes pèsent sur un des voyageurs de cette agence soupçonnée de faire partie d'un réseau de trafiquants d'extasy. Lorsque les douaniers commencent à fouiller tout le monde un peu cavalièrement, l'un des membres de votre groupe tente de s'échapper. Mais les douaniers le rattrapent, le maîtrisent, lui expliquent les motifs de son arrestation, lui lisent ses droits et le questionnent par la suite.

Pas pire hein!

Photos-remerciements: Mario Gisondi, Robert Lajeunesse, Charles Viguier, Danièle Andréoli, Mélanie Mantha et un merci spécial à Monsieur John Scotti.

À la Cour du Québec, district de Montréal

M^e Suzanne Bousquet nommée juge de paix magistrat

par Stéphane Ruel

Le ministre de la Justice et Procureur général du Québec, M. Yvon Marcoux, a procédé, le 5 mai dernier, à la nomination de M^e Suzanne Bousquet à titre de juge de paix magistrat.

M^e Bousquet occupait le poste de chef du Service des affaires juridiques du Service de police de la Ville de Montréal jusqu'à sa nomination à la Cour du Québec, district de Montréal.

Les juges de paix magistrats

C'est à la suite de l'arrêt Pomerleau de la Cour d'appel du Québec que la *Loi sur les tribunaux judiciaires* a été modifiée pour introduire une nouvelle catégorie de juges; les juges de paix magistrats.

M^e Bousquet fait partie des 27 juges de paix magistrats qui ont été nommés parmi des avocats préalablement sélectionnés par un comité suivant la procédure de sélection prévue à l'article 33 de la *Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives* eu égard au statut des juges de paix.

Les juges de paix magistrats ont pour fonction d'instruire les poursuites introduites en vertu de la partie XXVII du *Code criminel* relatives aux infractions aux lois fédérales autres que le *Code criminel* et d'instruire les poursuites relatives aux infractions aux lois du Québec et aux lois fédérales auxquelles s'applique le *Code de procédure pénale*.

Ils ont aussi pour fonction de présider les comparutions, d'ordonner le renvoi sous garde et de décerner les mandats, mandats d'arrestation et autres types d'autorisation en matière de perquisition, de fouille, de saisie, d'accès à des lieux et d'autres moyens d'enquête en vertu du *Code criminel* et des autres lois fédérales et provinciales relevant de la compétence d'un



juge de paix. Enfin, ils accordent certaines autorisations en matière de protection de la jeunesse.

La contribution de M^e Bousquet

La contribution de M^e Bousquet au Service de police est importante.

M^e Bousquet est entrée au Service de police en mai 1992.

En 1999, elle a participé à une mission de maintien de la paix en Haïti d'une durée de neuf mois en tant que membre civil du SPVM.

C'est à la suite du départ de M^e Denis Asselin qu'elle prend la relève au poste de chef du Service des affaires juridiques du SPVM, en septembre 2002.

M^e Bousquet a donné plusieurs cours de droit au personnel policier; elle a aussi rédigé de nombreux avis juridiques ainsi que des chroniques dans *Le Conseiller*

juridique. Elle a toujours réussi à simplifier et à rendre accessible la jurisprudence et la loi. Récemment, elle a participé, avec la section Formation, à la confection de capsules juridiques destinées aux policiers du Service.

Elle a également été membre du comité de révision du *Guide de pratiques policières* du ministère de la Sécurité publique, du comité de refonte du *Code de la sécurité routière* et a aussi été diffuseur à l'École nationale de police du Québec.

Au moment de sa nomination comme juge de paix magistrat, elle était également présidente du conseil d'administration du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) de la région de Montréal.

M^e Bousquet est également détentrice d'un baccalauréat ainsi que d'une maîtrise en sciences.

On se souviendra longtemps de M^e Bousquet et de sa grande simplicité, de sa franchise légendaire, de sa grande écoute ainsi que de sa constante disponibilité.

Le Service de police de la Ville de Montréal tient à remercier M^e Bousquet pour sa contribution au cours des 14 années qu'elle a consacrées aux affaires juridiques du Service et lui souhaite le même succès dans ses nouvelles fonctions.

Le Service de police de la Ville de Montréal, ses quatre grands enfants ainsi que ses amis sont très fiers d'elle!

M^e Paul Quézel assure l'intérim au poste de chef du Service des affaires juridiques.

Pour obtenir un conseil juridique ou rejoindre le Service des affaires juridiques, vous n'avez qu'à composer le 280-3565.

L'édition 2005 de la Course au flambeau est lancée

par Mireille Lux



L'édition 2005 de la Course au flambeau a été lancée le 28 avril dernier au siège social du CN, en présence de nombreux partenaires policiers. Au cours de la cérémonie, le comité organisateur a fait connaître le « top 12 » des meilleurs organisateurs de collecte de fonds de 2004. Le SPVM se démarque et occupe sept de ces places. Bravo aux Postes de quartier 1, 13, 11, 12 et 9 ainsi qu'aux enquêtes

spécialisées. La police du CN, les détachements de la Gendarmerie royale du Canada de Montréal et de Saint-Jérôme figurent également sur cette liste.

Cette année encore, les athlètes spéciaux du Québec comptent sur l'appui des policiers du SPVM. Vous pouvez les encourager en organisant ou en participant à une activité de collecte de fonds. En voici quelques-unes de prévues au programme 2005:

- 10 juin : tournoi de golf à Hemmingford organisé par le PDQ 13
- 11 juin : lave-auto du PDQ 5 (remis au 18 juin en cas de pluie)
- 6 et 7 juillet : relais de la flamme vers St-Jérôme
- 18 septembre : Défi 767 à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal

Au mois d'octobre prochain, les agents de la paix seront invités à courir dans les rues du centre-ville de Montréal et à participer à la cérémonie de clôture. C'est un rendez-vous pour tous les coureurs.

Pour plus d'informations concernant l'édition 2005 de la Course au flambeau, communiquez avec le lieutenant Michel Larivière du Poste de quartier 13 au 280-0813.

Les Jeux olympiques spéciaux sont affiliés à *Special Olympics inc.* Cette organisation est présente dans 150 pays et compte un million d'athlètes, 500 000 bénévoles et 140 000 entraîneurs qui participent à plus de 20 000 compétitions par année.

Pour le plaignant et la victime

par Danielle Barbeau

2002-2003 : La police de quartier se questionnait et s'ajustait. Six projets d'analyse et de recommandations sont alors en marche. L'un d'eux vise la réponse aux attentes des citoyens. La consultation auprès des partenaires locaux et des élus ainsi que des sondages auprès de citoyens indiquaient globalement que tout n'allait pas très bien, question suivi des dossiers. Le comité suivi des dossiers qui y travaille alors en arrive à 42 recommandations qui concernent le suivi des dossiers, la grille de tamisage, le registre des plaintes et le système de classement, les responsabilités de supervision, la gestion de scènes de crime et l'information aux plaignants ou victimes.

Fin janvier 2005 : le conseil de direction du Service adopte l'ensemble des recommandations du comité suivi des dossiers. Et la suite ?

Ça change pas le monde, sauf que...

Sauf que des plaignants et victimes verront une différence. Sauf que l'information sur une enquête circulera plus efficacement. Sauf que le cheminement d'une plainte ainsi que le traitement et l'issue d'un dossier seront améliorés. Sauf que, bien sûr, certaines habitudes et méthodes de travail seront modifiées. Sauf que tout le monde y trouvera son compte.

Parmi les mesures les plus significatives qui seront mises en application, notons un nouveau mode de fonctionnement (MF) sur le suivi des dossiers comprenant un lexique uniformisé, un nouveau formulaire pour un retour d'enquêtes aux policiers, des ajustements à certains MF et à des formulaires, la refonte de l'agenda d'enquêtes, l'amélioration de la gestion des scènes de crime, l'utilisation accrue comme outils de service à la clientèle de la boîte vocale et du dépliant *Vous êtes victime d'un acte criminel... des réponses à vos questions* et la supervision et le contrôle de ces diverses mesures.

Ça, c'est du service à la clientèle!

Révision ou création de modes de fonctionnement et de formulaires

Le nouveau MF *Suivi des dossiers* décrit les rôles et activités des divers policiers concernés. De plus, il indique que, dans un délai maximal de trente jours après qu'une plainte aura été affectée à un enquêteur ou lorsqu'un agent portera lui-même des accusations, l'un ou l'autre, selon le cas, devra aviser le plaignant ou la victime qu'il est saisi de leur dossier. Également, ce dernier sera informé du déroulement de son dossier ainsi que, le cas échéant, des raisons pour lesquelles aucune enquête n'est effectuée. Afin d'adopter un langage commun, un lexique (concentration, regroupement, délits similaires, critères de classement) se retrouve au nouveau MF. Du même coup, les MF 121, 122 et 211 et le formulaire 520-1 sont modifiés afin d'y retrouver les mêmes niveaux, activités et obligations. En plus, grâce à un nouveau formulaire *Retour d'enquêtes aux policiers de postes de quartier*, les résultats des enquêtes seront connus des policiers. Ces diverses mesures seront en vigueur dans les prochaines semaines.

L'agenda d'enquêtes

Outil indispensable pour le suivi efficace des plaintes, l'agenda d'enquêtes sera révisé dès cette année alors que sa refonte sera effective l'an prochain, le tout en vue d'augmenter le nombre d'utilisateurs, d'élargir son accès en mode lecture et, de ce fait, informer rapidement et facilement les plaignants ou victimes. Il permettra notamment aux postes de quartier de traiter, de classer et de codifier les plaintes non criminelles reliées, entre autres, au bruit, à la circulation ou aux incivilités et de produire les rapports de suivi et les bilans. Enfin, en regard de la tenue et de la consultation de l'agenda d'enquêtes, des documents sont actuellement disponibles sur le lecteur K alors qu'une formation est offerte depuis le début de l'année.



Une information adéquate

Le dépliant *Vous êtes victime d'un acte criminel... des réponses à vos questions* (F.115-1), déjà lancé en juin 2002, mais pas suffisamment ou adéquatement utilisé par les policiers, devra être remis au plaignant ou à la victime. On l'y informe notamment sur le processus d'enquête, qu'elle soit requise ou non, ainsi que sur les ressources disponibles afin d'obtenir de l'aide et des renseignements. D'autre part, le policier y inscrit les coordonnées de la personne-ressource pouvant les informer de l'évolution de leur dossier.

Dans cette même optique de service à la clientèle, quoi de plus efficace qu'un message d'accueil à sa boîte vocale précis et modifié quotidiennement et à chaque fois que nécessaire. Il s'agit d'indiquer à la personne qui appelle la date, son nom, son grade ou sa fonction, son unité, son horaire de la journée et, le cas échéant, un message d'absence prolongée ou non ainsi que les nom et coordonnées d'une personne qui prendra et retournera les appels ainsi que la demande de laisser un message tout aussi précis (nom, coordonnées, numéro de dossier, raisons de l'appel). Un message d'accueil bien formulé et actualisé peut éviter des retours d'appel, des malentendus, des problèmes inutiles. En regard de cette utilisation plus adéquate de la boîte vocale comme outil de communication, la procédure 539-1 sera révisée.

Enfin, le plaignant ou la victime a besoin de connaître des décisions prises par la Cour. En ce sens, des représentations seront faites auprès des autorités de la Ville de Montréal afin que la Cour municipale de Montréal, à l'instar de la Cour du Québec, puisse informer ces personnes du retour de sentences. Du côté du SPVM, la Division des services aux cours acheminera les retours de sentences au responsable de l'unité concernée afin notamment d'informer le policier responsable du dossier.

La gestion de scènes de crime

Sans lien direct avec le suivi des dossiers auprès des plaignants ou victimes, la gestion de scènes de crime peut avoir un impact direct et important sur la qualité du service à la clientèle. À titre d'exemple, une gestion non adéquate d'une scène de crime peut amener que des éléments de preuve soient perdus ou jamais recueillis, que les accusés soient acquittés ou encore que certains dossiers soient rejetés. Aussi, pour éviter

de telles situations, on prévoit l'achat du *Guide des services en sciences judiciaires* produit par le Laboratoire des sciences judiciaires et de médecine légale. Les enquêteurs-poste de chaque poste de quartier pourront en bénéficier. Ce guide référence permet, entre autres, de prévenir des erreurs de manipulation ou de protection. Également, les sergents-détectives des postes de quartier partageront leur expertise par des séances de formation, tout en utilisant un document audiovisuel déjà existant, réalisé par la Section formation.

Le comité au travail!

À l'origine des changements sur le suivi des dossiers, des personnes qui ont eu à cœur les plaignants et victimes. D'abord, **Diane Bourdeau** et **Jean-Guy Gagnon**, responsables de l'optimisation de la police de quartier, qui ont confié à **Mario Plante** la responsabilité de la famille suivi des dossiers. Ce dernier a été appuyé par **Michel Chaput**, **Giovanni DiFeo** et **Georges-André Parent**. Ils se sont adjoints **Roger Bélair**, **François Bleau**, **Richard Blondin**, **Marc Cournoyer**, **Alain Dagenais**, **Douglas Hurley**, **Bernard Lamothe**, **Roger Larivière**, **Nycole McNamara** et **Richard Villemaire**. Bravo à tous!

Plus de détails dans la prochaine édition de *L'heure juste*.



La Semaine de la police 2005 selon Justine-Camille et le SPVM

Le 14 mai dernier, des centaines de fans de Justine-Camille ont répondu à son invitation et sont venus se balader sur la rue St-Urbain et visiter le Quartier général lors de la journée portes ouvertes. Cette activité s'est déroulée dans la bonne humeur et sous un soleil liquide (à la fin de la journée, il avait littéralement fondu!).

Les « fans » ont pu visiter des kiosques animés par des agents de différentes unités du SPVM. Ils ont assisté aux simulations mises en scène par la Section de la sécurité routière et de la circulation (où une méchante fille en état d'ébriété blessait un piéton) et ils ont applaudi les descentes en rappel des mythiques policiers du Groupe tactique d'intervention. Les parents, quant à eux, pouvaient lâcher « lousse » leurs

enfants dans les jeux gonflables.

Enfin, dans l'arène Desjardins, des policiers de l'équipe de soccer ont défendu leur titre de champions face à des dizaines d'enfants qui n'avaient qu'une idée en tête; les écraser à plate couture. Parlant de Rebondi, le projet entre dans sa phase 3. La maison des Jeunes L'Escale 13-17 devient un partenaire important du programme. En effet, pour le projet Rebondi, l'Escale assurera la coordination du projet dans la communauté et favorisera le lien entre les 21 PDQ et les jeunes. L'Escale est fiduciaire de la subvention de Patrimoine canadien et celle-ci servira à payer le salaire de la personne engagée à la coordination ainsi qu'aux frais associés.



Les fiançailles avaient quasi été annoncées...



...mais le charme du beau boxeur Jean-Pascal a fait Rebondir le cœur de Justine-Camille.



Tout le monde le fait, fais-le donc!



C'est bon pour tout le monde et c'est une bonne habitude à prendre. Pas besoin de vous chercher partout. En quelques minutes, on sait exactement qui vous êtes, où vous êtes, ce que vous faites, à qui s'adresser si vous n'êtes pas là. Vous n'avez pas encore deviné de quoi il s'agit? Mais, voyons, c'est du message d'accueil à votre boîte vocale au travail dont nous parlons, et quoi d'autre?!

Top, chrono! À votre poste, partez! Composez le 07919, sans même écouter vos messages, appuyez sur la touche #, composez votre numéro de téléphone au complet, puis votre mot de passe en six chiffres, appuyez sur le 4, le 3, le 1 et le 2. Bingo! Enregistrez votre message en indiquant votre nom, votre fonction ou votre unité, ce que vous faites cette journée-là, un numéro où vous joindre le cas échéant (téléavertisseur), ou, si vous êtes absent pour un congé, le nom et les coordonnées d'une autre personne-ressource. Si vous voulez, appuyez sur le 1 pour entendre votre message, ou sinon appuyez tout de suite sur la touche # pour confirmer votre message ou, pour recommencer, appuyez sur l'étoile *. Et voilà! Une minute plus tard, ou pour les plus aguerris quelques secondes, vous êtes content parce que vous ne raterez plus rien. Et c'est sans parler du citoyen, du partenaire, d'un collègue ou de votre gestionnaire.

Gala Noir et Blanc: Au-delà du racisme

par Caroline Cloutier

Le Gala Noir et Blanc: Au-delà du racisme est un organisme à but non lucratif qui a été créé le 5 mai 2004 avec l'objectif d'organiser annuellement un gala voué aux artisans du non-racisme d'hier et d'aujourd'hui.

Il cherche à réunir Blancs et Noirs qui partagent les mêmes valeurs humaines fondées sur les relations interraciales, le respect et l'égalité afin d'aider à développer une culture de masse dénuée de tout préjugé.

Le premier gala a donc eu lieu le 30 avril dernier. Lors de cette occasion, différents prix ont été remis à des lauréats afin d'honorer ceux qui, par leur parcours de vie, contribuent au mieux-être de la société.

Monsieur Yves Charette, directeur adjoint et auparavant chef de la Direction des opérations du SPVM, représentait le Service pour recevoir un prix pour le courage dont les membres font preuve dans l'exercice de leur fonction, les valeurs qui guident leurs actions, leur abnégation au bénéfice d'autrui, quelle que soit l'origine ethnique ou raciale, qui mérite respect et considération.

« Les initiatives entreprises par le SPVM au cours des dernières années dans ce domaine m'amènent à être doublement fier d'être policier. Nous avons été parmi les premiers services de police à mettre de l'avant une politique sur le profilage racial et illicite », de préciser M. Charette. Ce prix résulte aussi de la mise en place d'un Comité stratégique et de quatre Comités de vigie à l'automne 2003 et qui permettent au Service de se doter d'une structure de vigilance efficace en matière de relations avec la communauté. La Gendarmerie royale du Canada a également reçu ce prix pour ses diverses actions.

De plus, une bourse de 250 \$ a été remise à deux étudiants de l'École secondaire La Voie qui ont participé au concours de dessins *Imagine un monde sans racisme* organisé par le Poste de quartier 11 dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme.

Plusieurs représentants du Service ainsi que des membres du Comité stratégique et du Comité de vigie noires et latinos ont pris part à la soirée.

À noter que le prix des artisans du non-racisme que le SPVM a reçu est exposé dans une vitrine au 1^{er} étage du Quartier général.



Plusieurs membres du SPVM ont assisté au Gala Noir et Blanc: Au-delà du racisme. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite, les assistants-directeurs du SPVM, Marc Parent, Pierre-Paul Pichette, le directeur adjoint Jean-Guy Gagnon, Alain Simoneau, Georges Painchaud, de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, Lyonel Anglade, agent sociocommunautaire, ainsi que leurs conjointes.



Le directeur adjoint et auparavant chef de la Direction des opérations, M. Yves Charette, recevant le prix des mains de M^{me} Patricia Rimok, présidente du Conseil des relations interculturelles.

Alerte AMBER du Québec: lancement de la campagne publicitaire

par Melissa Carroll, Section relations médias

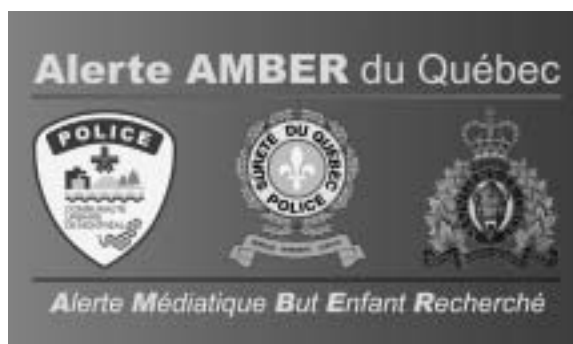
« Je m'appelle Melissa, j'ai 12 ans. Ce soir, je ne rentre pas à la maison. Je viens d'être enlevée... Heureusement, une personne a pu fournir des renseignements. Les policiers vont déclencher une Alerte AMBER pour me retrouver. Ils diffuseront des informations à mon sujet. Soyez vigilants et rapportez au 9-1-1 tout ce qui vous semble suspect... Ma place est auprès de ma famille. Aidez-moi à retrouver les gens qui m'aiment. »

Au cours des prochaines semaines, vous entendrez possiblement ce message publicitaire sur les ondes des radios et des télévisions francophones et anglophones.

Deuxième anniversaire de l'Alerte AMBER

Le 27 mai dernier, dans le cadre du deuxième anniversaire de l'Alerte AMBER du Québec (Alerte Médiatique But Enfant Recherché), le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Sûreté du Québec (SQ) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont procédé au lancement d'une campagne publicitaire d'information et de sensibilisation afin de rappeler à la population ce qu'est l'Alerte et l'importance de la collaboration des citoyens dans une telle situation.

Lorsque chaque minute compte et que l'on veut retrouver vivant un enfant qui a été enlevé, le travail des policiers prend rapidement de l'ampleur et ils ne peuvent à eux seuls couvrir tout le territoire.



C'est pourquoi la participation des médias et l'intervention des citoyens sont indispensables. Cette concertation a pour but de mettre à contribution les yeux et les oreilles de tous afin de retrouver de façon sûre et rapide un enfant victime d'enlèvement, dont on a lieu de croire que la sécurité ou la vie soit menacée. AMBER est un outil qui met à contribution tous les membres de la société et c'est pourquoi il faut continuer à informer, à l'aide des

publicités, de quelles façons tout un chacun peut contribuer à cette alerte.

Campagne publicitaire

La production des publicités a débuté l'automne dernier lorsque les représentants médiatiques ont démontré l'intérêt de participer à la diffusion d'une campagne publicitaire qui traite de l'Alerte. À l'unanimité, ils ont accepté de diffuser gratuitement les messages publicitaires. Suite à cela, des membres des différents services policiers ont été mis à contribution afin d'écrire les scénarios, trouver les acteurs et les enfants narrateurs en plus de faire le tournage et le montage des publicités. Afin de s'assurer que nous ayons un produit de qualité professionnelle, un diffuseur de télévision a offert les services d'un caméraman pour le tournage.

Quatre messages publicitaires, deux en français et deux en anglais, ont été produits. Dans chacun, un enfant s'adresse aux gens afin de demander leur aide. La production de ce projet n'a engendré aucun coût.

Rencontre des agents sociocommunitaires de l'Est

par Guylaine Dion, agent sociocommunitaire préventionniste, Poste de quartier 49

Le mercredi 4 mai dernier se tenait la rencontre des agents sociocommunitaires de l'Est avec la Section des stratégies d'actions avec la communauté.

L'agent sociocommunitaire Guylaine Dion du poste de quartier 49 a comme intérêt depuis longtemps l'aide aux victimes. Elle a donc décidé d'inviter madame Huguette Sénéchal, conseillère à Tandem RDP-PAT-ME et responsable du volet aînés à venir présenter une animation basée sur le monologue de madame Hélène Thibault, *Madeleine ou la menace* proposé par la Table de concertation des aînés de Trois-Rivières. Il s'agit d'un aperçu de la vie de Madeleine Bélanger, femme de 77 ans victime d'abus de la part de son fils, son préféré, semble-t-il!

Ce monologue est présenté depuis le mois d'octobre 2004 dans plusieurs établissements de

personnes âgées, associations et clubs d'âge d'or dans le secteur de l'est de Montréal. Étaient également présents à la rencontre: des experts provenant du CAVAC, des intervenants sociaux, de la LIGNE INFO-ABUS et les policiers sociocommunitaires formant un panel pour répondre aux questions posées par l'assistance et pour favoriser les échanges.

Cet outil audiovisuel est disponible depuis le 7 juin 2005. Vous pouvez vous le procurer en communiquant avec le Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés (RQCAA) au (514) 488-3673, poste 1487.



La course en uniforme au Poste 12!

par Patrick Lalonde, commandant et Pierre Liboiron, lieutenant, Poste de quartier 12

Les policiers du Poste de quartier 12 ont à cœur l'engagement de la communauté. Le 1^{er} mai dernier, la course du YMCA a été un événement sportif tenu à cet égard.

Fait à relater: l'année dernière, l'agent Patrick Petitclerc était assigné au contrôle de la circulation lors du service d'ordre du YMCA. Au passage, un coureur lui a lancé un défi: il voudrait bien le voir courir lors de cette activité. Il n'en a pas fallu davantage pour que cette année, constable Petitclerc le prenne au pied de la lettre. La preuve: nous voyons, ici, l'agent Petitclerc courir en uniforme complet sur une distance de 10 km.

Malgré le poids supplémentaire de son équipement, il a terminé 10^e parmi les finalistes à la course.

L'ensemble du personnel du PDQ 12 tient à féliciter l'agent Patrick Petitclerc pour son engagement lors de ce défi qu'il a su si bien relever.



Une jeune fille se sort de la rue

Un effort qui en vaut la peine

par Michael Chartrand, lieutenant, Poste de quartier 23

En 2000, Marie-Ève (nom de rue) était encore adolescente. S'étant jointe au nombre d'adolescents de la rue à Montréal, Marie-Ève subvenait à ses besoins en pratiquant diverses formes de mendicité, dont le lavage de vitres (*squeegee*). Sa consommation de drogues ayant passée d'une consommation de drogues douces aux drogues dures, Marie-Ève entreprit une spirale descendante qui ne pouvait finir que tragiquement.

L'agent **Alain Aubin**, assigné au poste de quartier 22, assistait bien malgré lui à la déchéance de **Marie-Ève** jusqu'au jour où il a décidé de l'interpeller. Elle contrevenait aux conditions de sa remise en liberté et l'agent Aubin a procédé à son arrestation. Durant le transport, Marie-Ève était en crise et l'agent Aubin a profité du moment pour lui dire qu'il s'inquiétait de la façon dont elle dépérisait. L'agent Aubin lançait, à ce moment, un message d'espoir personnel.

Cinq années plus tard, les chemins de Marie-Ève et de l'agent Aubin se recroiseront lors d'un rassemblement au PDQ23 durant lequel Marie-Ève a livré un témoignage émouvant. « Cette journée-là, si l'agent Aubin ne m'avait pas parlé de la façon dont il a fait, soit avec compassion et professionnalisme, j'étais vouée à mourir. Cette journée-là, on a mis un ange sur mon chemin: c'était l'agent Aubin. »

Aujourd'hui, Marie-Ève est mère d'un garçon de deux ans. Elle va à l'école et ses perspectives d'avenir sont excellentes; la preuve qu'une attitude professionnelle, un peu de compassion et quelques bons mots peuvent faire beaucoup de chemin et de différence dans la vie de quelqu'un. Bravo!



Le parent, un allié essentiel!

par Lyonel Anglade, agent sociocommunitaire, Section intervention jeunesse et prévention, SAC Est, et Anne Hallée



Le 8 avril dernier, la séance d'information consacrée aux pasteurs s'est avérée un franc succès grâce à la collaboration d'intervenants de Montréal-Nord et de représentants du personnel policier de la région Est.

Du 7 mai au 10 juillet 2005, les parents de jeunes issus de la communauté haïtienne seront conviés, dans leur église, à des séances d'information organisées par la Section intervention jeunesse et prévention (SIJP) du Service à la communauté de la région Est, en collaboration avec les Postes de quartier 39, 40, 42 et 45.

Intitulées « Le parent, un allié essentiel! », ces séances visent à informer et à aider les parents dans leur rôle d'éducateur en favorisant un climat de confiance et de rapprochement avec les différentes institutions qui peuvent leur offrir du soutien dans leur secteur.

En fait, ces séances ont pour but de démystifier la mission, le rôle et les services des principaux organismes publics qui travaillent auprès des jeunes et de leurs parents, soit: le Service de police, la Direction de la protection de la jeunesse, les Centres jeunesse de Montréal et les CLSC.

Depuis le début, la réalisation d'un tel projet nécessite une mobilisation constante de tous les intervenants mentionnés et des pasteurs des églises de la communauté haïtienne dans les secteurs de Rivière-des-Prairies, de Montréal-Nord et de Saint-Léonard. La SIJP tient d'ailleurs à remercier très sincèrement ces organisations et leurs représentants de leur participation.

De plus, une telle initiative requiert un engagement peu commun de la part du personnel du module de

prévention de la SIJP. Après avoir obtenu la collaboration des représentants des différentes institutions, les agents du module prévention de la SIJP ont contacté les représentants d'églises et de certains organismes communautaires pour développer une compréhension commune des problématiques et faciliter les échanges.

En outre, ces agents ont tenu trois rencontres préparatoires avec les pasteurs et les institutions participantes, dont une consacrée exclusivement aux pasteurs afin de les familiariser avec le rôle de chacun des partenaires. Par la suite, les agents de la SIJP ont multiplié les contacts avec d'autres églises afin d'obtenir leur collaboration, dont l'Association des révérends qui regroupe une soixantaine de ceux-ci. Afin de rejoindre la population haïtienne, les agents ont également accordé des entrevues aux médias nationaux et à la radio 1280 AM (Écho Évangélique).

Les séances d'information s'inscrivent parmi les stratégies que la SIJP privilégie en matière de prévention de la délinquance et des gangs de rue. Elles témoignent de l'approche globale mise de l'avant pour lutter contre ce phénomène dans les différentes régions de Montréal. Éventuellement, de telles séances pourraient s'étendre aux parents de jeunes issus de diverses communautés ethnoculturelles.

Remise de la Médaille pour action méritoire Des policiers et policières du SPVM honorés

par Isabelle Shamlian, Programme d'accès à l'égalité, en collaboration avec Nathalie Michaud

Le 26 mai dernier, le sous-ministre de la Sécurité publique, M^e Louis Dionne, décernait des décorations et des citations à des policiers et policières qui se sont distingués dans l'exercice de leurs fonctions ainsi qu'à des citoyens et citoyennes et/ou organismes qui ont contribué de façon significative à la fonction policière.

Lors de la cérémonie, six policiers et policières du Service de police de la Ville de Montréal ont reçu la Médaille pour action méritoire tandis qu'un citoyen de la ville de Montréal recevait la Citation d'honneur. Cet événement d'importance se déroulait à l'hôtel Gouverneur de l'Île Charron, à Longueuil, à l'occasion du colloque de l'Association des directeurs de police du Québec.



Martin Bouchard



Geneviève Descoteaux



Catherine Simard



Henri-Louis Huot



Daniel Bourgeois



Ghislain Ménard

Les récipiendaires

Les agents **Martin Bouchard** (maintenant du PDQ 5, au PDQ 16 lors des événements), **Geneviève Descoteaux** (PDQ 16) et **Catherine Simard** (PDQ 16) ainsi que monsieur **Sony Anctil**, un citoyen de Montréal, ont été reconnus pour la qualité exceptionnelle de leur travail conjoint ainsi que pour leur courage lors du sauvetage des locataires d'un édifice en flammes de la rue Wellington, à Verdun, le 3 février 2004.

L'agent **Henri-Louis Huot** (PDQ 27) a été reconnu pour son intervention rapide et son courage lors du sauvetage d'une victime dans un logement en feu de son secteur, le 24 janvier 2004.

Les agents **Daniel Bourgeois** (du PDQ 3, au PDQ 1 lors des événements) et **Ghislain Ménard** (PDQ 5) ont été reconnus pour leur sang-froid exceptionnel lors du sauvetage d'un homme qui se laissait volontairement emporter dans les eaux glaciales du Lac St-Louis, à Beaconsfield, le 14 mai 2004.

Le Service de police de la Ville de Montréal est vraiment fier de pouvoir compter sur des hommes et des femmes démontrant des qualités professionnelles hors du commun. Le SPVM est également très reconnaissant de la contribution exceptionnelle de citoyens et citoyennes au succès des opérations policières.

À vous tous et toutes, acceptez nos plus sincères félicitations!

Capsule linguistique

Les expressions suivantes sont fautives ou encore mal utilisées.

Erreur

- Affidavit
- Exhibits
- Deux charges contre le suspect
- Envoyer quelqu'un à son procès
- Un juvénile
- Juridiction
- Offense
- Sous de faux prétextes
- Servir une peine de deux ans

Correction

- Déclaration sous serment
- Pièces à conviction
- Deux chefs d'accusation contre le suspect
- Inculper, mettre en accusation
- Un mineur
- Compétence, autorité, champ d'application
- Délit, faute, infraction, crime
- Par fraude, par des moyens frauduleux
- Purger une peine de deux ans

Hélène Beaulieu: Une alliée méconnue

par Nathalie Pelletier

On n'apprécie pas toujours les ressources que nous avons à notre disposition. C'est pourquoi je tiens à vous présenter une ressource méconnue au Service de police de la Ville de Montréal, la technicienne en ressources documentaires du Centre de documentation, M^{me} Hélène Beaulieu.



Des livres, des revues et des cédéroms

Un autre aspect de son rôle est aussi de gérer des connaissances, qui se retrouvent le plus souvent dans des livres, des revues et maintenant sur des supports comme les cédéroms.

Chaque bibliothèque est une partie du Savoir. Elle renferme des connaissances qui sont propres au champ d'intervention de l'organisation. Notre centre de documentation est une source de connaissances importantes en tout ce qui a trait au domaine policier et aux domaines connexes. M^{me} Beaulieu connaît d'ailleurs très bien son inventaire et elle est en mesure de vous conseiller si vous souhaitez développer de nouvelles connaissances ou approfondir celles que vous possédez déjà. Elle pourra vous suggérer les meilleures lectures parmi plus de 10 000 titres, 500 documents vidéo, sans compter la centaine de périodiques qui traitent de domaines aussi variés qu'intéressants, notamment :

- Administration
- Biographies
- Bibliographies sur divers sujets
- Communication
- Criminalité
- Criminologie
- Délinquance juvénile
- Enquêtes criminelles
- Formation
- Informatique et bureautique
- Procédure pénale
- Ressources humaines
- Sciences judiciaires
- Victimologie
- Violence conjugale

Allez discuter de vos besoins avec M^{me} Beaulieu qui vous accueillera, du lundi au vendredi, de 9 h à midi et de 13 h 30 à 15 h 30. Le centre de documentation est situé au rez-de-chaussée du quartier général. Je précise puisque récemment, elle me racontait une anecdote concernant deux employées du quartier général qui avaient « tiré le café » puisque l'une de celles-ci s'obstinait à dire qu'il n'y avait pas de centre de documentation dans l'immeuble.

En bref, Hélène Beaulieu est passionnée par son travail, elle adore lire et être entourée de livres !

On dit qu'elle est autonome, débrouillarde et avant-gardiste puisqu'elle nous surprend toujours par les nouveautés qu'elle met à notre disposition.

D'ailleurs, vous pouvez maintenant profiter de ses précieux conseils en consultant ses chroniques de lecture sur le site Intranet du Guide de soutien administratif.

Au nom de tout le personnel du SPVM, merci Hélène.

Le métier de technicienne en ressources documentaires consiste en plusieurs tâches qui ne se limitent pas seulement à l'achat et au classement des bouquins. Si le contenu d'une bibliothèque change constamment, c'est principalement grâce au travail et à l'efficacité de la technicienne qui est en quelque sorte le moteur de ce changement.

Elle a la responsabilité et le devoir d'accompagner l'évolution et les progrès des domaines qu'englobent l'opération et la gestion du Service de police. Elle doit s'assurer que la documentation est actuelle et complète.

Vous pouvez rejoindre Hélène Beaulieu ou le Centre de documentation du SPVM au 280-3063 ou par courriel à l'adresse suivante : centre_documentation@spvm.qc.ca

Pour la valorisation et la reconnaissance du personnel

Le Recueil des notions clés, faites-en votre tasse de thé !

par Isabelle Shamlian, Programme d'accès à l'égalité

Mais quel est ce gros point orange qui circule sur tous les bureaux de ces temps-ci? C'est nul autre que notre cher Bonusvirus.



Le mobilisation du personnel

Que nous présente-il de façon si enthousiaste? Approchez-vous et regardez-le de plus près: il s'agit d'un petit carnet pratique et coloré comportant une foule d'informations pertinentes sur la valorisation

et la reconnaissance du personnel. Intitulé *Recueil des notions clés en matière de valorisation et de reconnaissance: un levier à la mobilisation du personnel*, ce dernier contient des concepts relatifs à la valorisation, des pratiques gagnantes et des façons d'être pour favoriser l'harmonie au travail. Et c'est surtout l'occasion de célébrer la personne qui fait le travail.

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sait qu'un employé heureux dans son milieu de travail est un employé engagé, motivé à rendre une meilleure prestation de services, notamment au niveau du service à la clientèle. Dans un contexte où le rapprochement avec la communauté est essentiel à la mission du Service, la composante de la valorisation du personnel revêt une importance incontournable.

Travail stimulant et respectueux

Suivant cette visée, le Service des ressources humaines s'est doté d'une stratégie globale comportant un plan dont l'objectif repose sur un environnement de tra-

vail stimulant, mobilisateur et respectueux.

À l'écoute des employés, le Service des ressources humaines a développé et rendra incessamment disponible dans toutes les unités des exemplaires de cet outil permettant l'évolution des pratiques de gestion des ressources humaines. Le lancement et la distribution du Recueil ont fait partie des activités organisées dans le cadre de la Semaine de la police 2005.

Alors allez-y! Prenez le temps de lire ce petit bouquin et n'hésitez pas à mettre en application les suggestions du Bonusvirus. Cela ne fera qu'améliorer la qualité de vie professionnelle de votre entourage et, par conséquent, la vôtre.

Souriez et faites-en votre tasse de thé!

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la Section Programme d'accès à l'égalité et qualité de vie au travail en composant le 280-4240. C'est avec un sourire que nous vous renseignerons.

La Section du soutien opérationnel ou les portes tournantes de la région Sud

par André Poirier

La Section du soutien opérationnel Sud, plus connue sous le nom de Détention, est souvent qualifiée de portes tournantes par le personnel du milieu policier.

L'écrou, le bertillonnage, les tests d'alcoolémie, la connaissance du système IDP, la manipulation de la chaise de contention ou encore la rigueur sans faille dans l'application de la procédure, le respect des droits et libertés applicables à un détenu sont au nombre des paramètres avec lesquels le personnel travaille quotidiennement dans l'exercice de leur fonction.

De plus, la patience, l'écoute active, le sens de l'observation, la maîtrise de soi conjugué à une attitude positive, une sensibilité à la clientèle et une attention constante à chacune des étapes de la procédure à exécuter combinés aux tâches à accomplir sont des qualités et habiletés personnelles essentielles à détenir si vous envisagez d'occuper un poste à cette unité.

La détention et le processus judiciaire

Par ailleurs, lorsqu'il est question du soutien, force est de reconnaître que la détention est sans doute la première image qui surgit dans notre esprit. Toutefois, l'ensemble de la procédure applicable à un détenu est complexe et, faut-il le rappeler, fondamental dans le processus judiciaire. Une erreur lors de la procédure d'écrou et lors de la détention du prévenu est susceptible d'entacher de manière importante la preuve à soumettre à la cour. Les articles du *Code criminel* et du *Code de procédure pénale* sont, un peu à la blague, la lecture de chevet des membres du personnel dans cette unité. À cet effet, le personnel du Soutien doit être familier avec les directives et procédures liées à la prise d'empreinte, à l'alcootest, aux motifs d'arrestation, à la légalité d'une détention et à la libération d'un individu.

Naturellement, le personnel de cette unité a le souci d'offrir un service à la clientèle répondant véritablement aux besoins des policiers et des enquêteurs. Il a aussi l'obligation de s'assurer que les droits des détenus soient respectés.

Puckman

Bien que la personne en devoir peut paraître tatillonne et un peu à cheval sur les détails, cette perception s'explique par les contrôles qu'elle doit appliquer. Elle est un super contrôleur mieux connu sous le nom de **Puckman** et c'est la première personne à vous accueillir à l'unité de Soutien. Parmi ses fonctions, elle veille à l'application des mesures de sécurité relatives aux détenus et aux policiers, elle tient à jour le registre des



entrées et des sorties des détenus, elle s'assure des motifs de la détention, elle communique avec l'enquêteur et c'est aussi elle qui rappelle à l'enquêteur, s'il y a lieu, du temps écoulé à la détention par le détenu.

De plus, elle assume par délégation de pouvoirs du superviseur la responsabilité de la coordination avec les divers tribunaux. Elle s'assure que les documents soient complets tant pour la cour que pour les institutions carcérales. Elle doit aussi s'assurer que le délai de détention soit respecté et, qui plus est, elle s'assure de l'application des droits fondamentaux découlant des chartes québécoise et canadienne.

Nous comprenons que la description des tâches peut apparaître complexes. C'est en ayant cette préoccupation à l'esprit que le personnel de l'unité agit régulièrement à titre de conseiller auprès des policiers qui téléphonent ou se présentent à la section. Évidemment, lors d'incertitudes, n'hésitez pas à faire appel aux connaissances de chacun d'eux. Ils sont prêts à les partager avec vous. Vous êtes invités à les solliciter pour leur expertise en la matière.

Le Soutien Sud : toute une expertise !

En conclusion, les superviseurs des équipes se joignent au commandant Pierre Richer, responsable de la Section du soutien Sud, pour inviter les policiers intéressés par l'offre de service dans le domaine du soutien opérationnel et qui ont le désir d'œuvrer au sein d'une équipe expérimentée et dynamique à se joindre à nous. Travailler au Soutien sud, c'est se doter d'une expertise fort utile à tout policier tout au long de sa carrière.

Au Carré Saint-Louis, sur l'avenue du Mont-Royal et sur le boulevard Saint-Laurent

Patrouille à pied de nuit au poste de quartier 38

par Michel Bourassa, agent sociocommunitaire, Poste de quartier 38

Afin d'augmenter le sentiment de sécurité des citoyens, des piétons et des commerçants, le poste de quartier 38 a instauré tout un partenariat : depuis le 14 avril, une douzaine de policiers du pdq 38 ont été affectés à la patrouille à pied de nuit dans les secteurs du Carré Saint-Louis, de l'avenue du Mont-Royal et du boulevard Saint-Laurent.

Lors de rencontres sectorielles, le commandant Pierre Gauvin a exposé la situation. Empathiques aux craintes des citoyens et des commerçants, les commandants du Service à la communauté Nord ont adhéré à la stratégie conçue par le commandant Gauvin. Les policiers de tous les postes de quartier de la région Nord ont donc pris la relève et ont répondu aux appels, le temps d'un service d'ordre. Cette collaboration a permis aux policiers du poste 38 de se consacrer au maintien de la sécurité la nuit, sept jours par semaine, en patrouillant à pied les trois secteurs mentionnés.

Cette patrouille polyvalente est déployée afin de contrer différentes problématiques touchant les stupéfiants, les incivilités, les graffitis, les attroupements et la circulation.

Le projet se poursuit jusqu'au début de l'automne grâce à un GIR (Groupe d'intervention régionale) formé des policiers de l'Intervention Nord.

La patrouille à pied de nuit a donné d'excellents résultats, à la satisfaction des commerçants qui ont noté une amélioration de la sécurité sur le boulevard Saint-Laurent.

Statistiques 2004

2004-01-01 au 2004-12-31				
SECTION	DÉTENUS	VIDÉO COMPARUTION	TOTAL	%
Nord	8 319	219	8 319	22
Est	6 591	N/A	6 591	16
Ouest	6 088	N/A	6 088	16
Cour municipale	7 850	N/A	7 850	21
Sud	9 237	N/A	9 237	25
Total	38 085		38 085	100

Statistiques depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 30 avril 2005 pour le Soutien sud seulement

ACTIVITÉS	2004	2005	ÉCART	%
Écrous et détentions	2 886	2 807	- 70	- 2.73
Bertillonnages	2 280	2 086	- 194	- 8.50
Transports	3 661	3 105	- 556	- 15.18
Tests d'alcoolémie	145	174	+ 29	+ 20

Ne manquez pas l'Omnium de golf du directeur du SPVM

Le lundi 29 août 2005

Au réputé Club de golf Elm Ridge à l'Île Bizard

250 \$ (200 \$ pour les membres actifs du SPVM)

Comprend le golf, le brunch, la cantine et le souper

Départ simultané à 12 h 30

Billets en vente au 280-7761

Nombreux prix à gagner

Lors de certaines manifestations Des équipes de médiation

par Maryse Primeau, Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC)

Équipe de méditation, émissaires de paix, agents pacificateurs...
Eh bien non! Équipe de médiation!



Dans certains cas, la communication est facile, dans d'autres, un peu moins, mais avec le temps, une habitude se crée et la démarche est de plus en plus aisée.

Pour répondre aux besoins des manifestants

En donnant clairement les limites que le SPVM est prêt à tolérer, et en répondant aux besoins des manifestants dans la mesure de ces limites, les manifestants sont plus enclins à s'y conformer.

Les interventions policières de répression pourraient être réduites. Nous y gagnons tous.

En même temps, en accompagnant les manifestants, l'équipe de médiation est à même de transmettre le pouls de la manifestation au commandant de scène.

- Les discours deviennent-ils de plus en plus agressifs?
- Est-ce que le ton monte?
- Les manifestants se contrôlent-ils entre eux?
- Commencent-ils à quitter par sous-groupes?

Toutes ces informations peuvent être très utiles au commandant de scène pour prendre des décisions face à l'intervention à venir.

L'équipe de médiation pourra aussi, lorsque nécessaire, faire une rétroaction avec les organisateurs de la manifestation.

Quand vous verrez des collègues portant le gilet «équipe de médiation», vous saurez maintenant de quoi il s'agit! À la prochaine manifestation!

Depuis l'été 2003, dans le but d'aborder la gestion de foule sous tous ses angles, des équipes de médiation sont présentes, de plus en plus, lors de certaines manifestations. Leurs activités consistent à déployer tous les efforts nécessaires afin de prévenir les débordements de la part des manifestants.

Comment ça se traduit sur le terrain?

Des policiers en civil, mais portant un gilet bleu identifié *Équipe de médiation*, entrent en contact avec les *leaders* des manifestants avant le début de la manifestation et servent en quelque sorte d'agents de liaison entre les leaders et le commandant de scène.

Le but est de valider les intentions des manifestants, d'en informer le commandant de scène et de transmettre les attentes du commandant de scène aux manifestants. L'équipe de médiation accompagnera donc les manifestants tout au long de la manifestation.

De nouvelles ressources s'ajoutent

par Caroline Cloutier, Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC)

Nous profitons de l'occasion pour vous présenter les deux nouveaux membres de notre équipe de la SSAC.

Tout d'abord, le sergent Didier Huylenbroeck, anciennement sur le groupe 1 du Poste de quartier 5, travaillera principalement, sinon exclusivement, sur le dossier gangs de rue. Il mettra en place, entre autres, le projet *Beaux, Jeunes et Forts... parents concernés*. Ce projet vise la sensibilisation auprès des parents de jeunes à risques.



Sergent
Didier Huylenbroeck



Agent
Nathalie Letendre

besoins des régions afin d'y répondre, d'effectuer la promotion des pratiques policières efficaces, d'assurer une vigie sur l'application des principes directeurs corporatifs et d'offrir le support requis aux Service à la communauté afin de leur permettre d'accomplir leurs activités.

Les agents Cynthia Roussel, Maryse Primeau et Stéphane Roch seront désormais affectés à d'autres dossiers tels que les équipes de médiation, le forum sur la prévention et les Comités de vigie.

Nous leur souhaitons la bienvenue! De toute l'équipe de la SSAC.

Puis, l'agent Nathalie Letendre, anciennement agent sociocommunautaire au Poste de quartier 16, agira à titre d'agent de liaison avec les quatre Service à la communauté. Elle aura notamment comme rôle de s'enquérir quotidiennement des

Beaux, Jeunes et Forts à l'Académie de police

par Caroline Cloutier, Section des stratégies d'actions avec la communauté (SSAC)

Est-ce que vous vous souvenez de l'Institut de partenariat avec la communauté (IPC) mis en place entre 1997 et 2001? Ce programme visait à créer un lieu d'échange, d'information, de réflexion et de concertation entre le Service et les partenaires. Cette année, afin de répondre à une priorité de notre Service concernant la jeunesse, mais plus particulièrement les jeunes des communautés culturelles, la SSAC propose le projet *Beaux, Jeunes et Forts à l'Académie de police*.

Celui-ci reprend les objectifs de l'IPC, mais adaptés pour les jeunes afin de les sensibiliser au travail policier et de les rapprocher des jeunes policiers. Les objectifs sont:

- de créer un rapprochement entre les policiers et les jeunes en comprenant mieux les réalités rattachées au travail policier;
- de démystifier le rôle du policier;
- de sensibiliser les jeunes sur différents sujets touchant la délinquance juvénile; et
- d'intéresser les jeunes au métier de policier.

Un groupe de 40 jeunes issus des communautés visibles sera sélectionné ainsi que des policiers animateurs. Durant quatre jours, du 27 au 30 juin, les policiers accompagneront les jeunes dans différentes activités, notamment la visite du Quartier général, des démonstrations des différentes escouades et d'autres activités stimulantes.



Oups!

Une erreur s'est glissée dans notre dernière édition. Le bon numéro pour rejoindre le Centre de référence du Grand Montréal est le (514) 527-1375. Toutes nos excuses.